

■ **Fondation patronale en faveur du personnel de l'Association pour le Bien des Aveugles et malvoyants**, à Genève, CH-660-0014006-6 (FOSC du 14.11.2008, p. 8/4734124). Les pouvoirs de Himmelberger Irène, jusqu'ici membre du conseil, sont radiés. Moeri Louis, de Hermrigen, à Genève, est membre et secrétaire du conseil avec signature collective à deux.

Registre journalier no 12780 du 14.08.2009 / CH-660.0.014.006-6 / 05206230